



Taille de l'appartement sur le bail non conforme à la taille réel

Par **annetirmont**, le **12/07/2010 à 14:24**

Bonjour,

Nous sommes actuellement locataire d'un studio de 18m² (ce qui est indiqué sur le bail).
Nous avons pris des mesures et nous constatons que l'appartement fait en réalité 15m² et nous souhaitons savoir quel recours nous pouvons avoir vis à vis de la propriétaire qui nous a loué sur l'annonce cet appartement comme 22m².
Nous allons le quitter sous peu car notre préavis est déjà donné.

Je vous remercie d'avance

Par **fabienne034**, le **12/07/2010 à 14:37**

bonjour

pas grand chose puisque vous l'avez visité avant d'entrer dans les lieux

pour tout savoir sur le bail d'habitation:

<http://www.fbis.net/contratlocationvide.htm>